

Secours suisse d'hiver, Zurich
Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des délégués
Comptes annuels 2009/2010



KPMG SA
Audit
Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale
CH-8026 Zurich

Téléphone +41 44 249 31 31
Téléfax +41 44 249 23 19
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des délégués du Secours suisse d'hiver, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) du Secours suisse d'hiver pour l'exercice arrêté au 30 juin 2010. Selon la Swiss GAAP RPC, les indications du rapport de performance ne sont soumises à aucun contrôle de l'organe de révision.

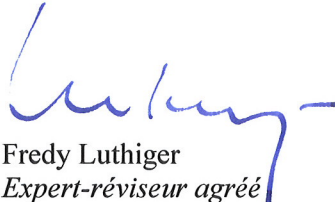
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Par ailleurs, nous confirmons que les dispositions de la fondation ZEW0 soumises à notre contrôle sont respectées.

KPMG SA



Fredy Luthiger
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Claudius Rügsegger
Expert-réviseur agréé

Zurich, 30 septembre 2010

Annexe :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe)

Bilan au 30 juin

2010

2009

Désignation	Remarques	CHF	CHF
ACTIF			
A Actif circulant			
Liquidités	1)	4,412,708.51	3,387,475.15
Titres	2)	3,140,907.49	3,876,579.09
Créances résultant de ventes et prestations		137,183.30	115,949.15
Autres créances	3)	56,466.56	97,460.09
Stocks		10,298.09	9,675.85
Comptes de régularisation		52,029.30	49,424.80
Total actif circulant		7,809,593.25	7,536,564.13
B Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	4)	1,000,002.00	1,000,002.00
Immobilisations financières	4)	126,651.65	126,651.65
Total actif immobilisé		1,126,653.65	1,126,653.65
Total actif		8,936,246.90	8,663,217.78
PASSIF			
C Capitaux étrangers à court terme			
Engagements résultant de ventes et prestations		25,183.49	30,198.25
Autres engagements		1,821.50	1,821.50
Comptes de régularisation passifs		0.00	10,609.78
Total capitaux étrangers à court terme		27,004.99	42,629.53
D Capitaux étrangers à long terme			
Provisions pour rentes futures		0.00	53,000.00
Total capitaux étrangers à long terme	5)	0.00	53,000.00
E Capital des fonds avec affectation limitée		0.00	0.00
F Capital de l'organisation			
<i>Capital lié (désigné) généré</i>			
Fonds de compensation du SSH		1,000,000.00	1,000,000.00
Fonds action lits		1,000,000.00	1,000,000.00
Fonds dégâts élémentaires		500,000.00	500,000.00
Fonds secours financier		1,000,000.00	1,000,000.00
Fonds action vêtements		370,000.00	200,000.00
Fonds appareils ménagers		100,000.00	100,000.00
Fonds soutien de projets		1,000,000.00	1,000,000.00
Activités 75 ans Secours d'hiver		560,000.00	520,000.00
<i>Capital librement disponible</i>			
Réserve de fluctuation de valeur		475,000.00	580,000.00
Fonds général de réserve		1,400,000.00	1,200,000.00
Capital librement généré		907,588.25	856,151.41
Résultat de l'exercice		36,653.66	51,436.84
Réévaluations		560,000.00	560,000.00
Capital total de l'organisation	5)	8,909,241.91	8,567,588.25
Total passif		8,936,246.90	8,663,217.78

Compte d'exploitation 2009/10

2009/10

2008/09

Désignation	Remarques	CHF	CHF
A Produits			
Produits de la collecte centrale		656,085.05	692,627.44
Produits de la collecte de printemps		170,748.19	184,431.50
Produits en espèces collectes association centrale		826,833.24	877,058.94
Dons non affectés		432,873.25	812,244.34
Dons affectés		117,056.00	220,710.55
Legs		119,384.00	130,849.42
Participation ramassage vêtements usagés Texaid	6)	150,000.00	150,000.00
Produits des collectes de l'association centrale		1,646,146.49	2,190,863.25
4,5% de collectes des organisation cantonales (OC)	9)	209,885.44	208,697.53
Cotisations OC proportionnelles à population résidente	9)	140,000.00	140,000.00
Cotisations des autres organisations		1,200.00	400.00
Total des cotisations		351,085.44	349,097.53
Total produits acquisition de fonds		1,997,231.93	2,539,960.78
Produits relatifs aux projets de don de lits		537,040.15	550,439.55
Produits relatifs aux projets de don d'appareils ménagers		0.00	6,222.35
Total produits issus de prestations fournies		537,040.15	556,661.90
Produit net commercialisation Birnel	12)	102,811.74	99,273.00
Produit des services aux OC pour collectes		304,829.90	289,355.70
Produit Secrétariat Fondation Schwiizer hälfed Schwiizer		92,936.80	92,936.80
Autres produits pour services rendus		3,444.10	28,689.45
Total des autres produits pour services rendus		504,022.54	510,254.95
Total des produits		3,038,294.62	3,606,877.63
B1 Coûts directs de projet			
Coûts de personnel		-49,000.00	-49,000.00
Biens, services et marchandises don de lits		-730,746.73	-789,398.81
Biens, services et marchandises aide vestimentaire		-214,708.00	-56,724.60
Biens, services et marchandises appareils ménagers		-60,565.85	-54,839.30
Total biens, services et marchandises		-1,006,020.58	-900,962.71
Prestations de soutien financières		-114,391.45	-189,443.85
Total des coûts directs de projet		-1,169,412.03	-1,139,406.56

Compte d'exploitation 2009/10

2009/10 2008/09

Désignation	Remarques	CHF	CHF
B2 Coûts administratifs et autres			
<i>Contributions à des OC imputées à la collecte centrale</i>	9)	-441,199.24	-481,110.68
<i>Prestations de services de collecte, achat de marchandises</i>		-245,167.14	-219,160.35
<i>Frais de personnel</i>	7)	-422,841.85	-416,357.10
<i>Frais de voyage et de représentation</i>	8)	-10,708.45	-9,020.85
<i>Frais administratifs</i>		-116,922.45	-121,838.24
<i>Frais de communication</i>		-265,873.86	-220,065.35
<i>Frais d'entretien</i>		-7,844.70	-11,280.65
Biens, services et marchandises collecte centrale		-141,956.75	-137,115.40
Biens, services et marchandises collecte de printemps		-88,319.15	-43,707.95
<i>Frais de collecte de l'association centrale (sans publicité /PR)</i>		-230,275.90	-180,823.35
<i>Frais TVA</i>		-11,784.49	-14,398.49
<i>Amortissements</i>		0.00	0.00
<i>Pertes sur débiteurs</i>		0.00	0.00
Total des coûts administratifs et autres		-1,752,618.08	-1,674,055.06
C Résultat intermédiaire 1		116,264.51	793,416.01
D1 Résultat financier			
Participation 1/3 au produit de l'immeuble Clausiusstr.45	10)	31,055.05	72,151.90
Intérêts/rendement de titres		129,492.02	152,601.49
Bénéfices sur les cours		35,399.48	90,621.35
Produits financiers		195,946.55	315,374.74
Courtages		0.00	-794.75
Frais bancaires		-14,557.40	-4,345.32
Pertes sur les cours		0.00	-85,213.84
Charges financières		-14,557.40	-90,353.91
D2 Autres charges/revenus			
Rente	11)	-9,000.00	-12,000.00
Dissolution provisions pour rentes futures		53,000.00	5,000.00
Autres revenus/charges		44,000.00	-7,000.00
E Résultat intermédiaire 2 sans résultat de fonds		341,653.66	1,011,436.84

Compte d'exploitation 2009/10

2009/10

2008/09

Désignation	Remarques	CHF	CHF
F	Produit capital engagé et capital de fonds	0.00	0.00
G	Résultat de l'exercice 1 avant prélèvements/attributions	341,653.66	1,011,436.84
H	Prélèvements/attributions		
	Attributions au Fonds secours financier	0.00	0.00
	Attributions au Fonds action vêtements	-170,000.00	-110,000.00
	Attributions au Fonds appareils ménagers	0.00	-90,000.00
	Attributions au Fonds soutien de projets	0.00	0.00
	Attributions aux activités 75 ans Secours d'hiver	-40,000.00	-20,000.00
	Attributions au capital engagé	-210,000.00	-220,000.00
	Attributions au fonds général de réserve	-200,000.00	-700,000.00
	Prélèvements/attributions réserve de fluctuation de valeur	105,000.00	-40,000.00
	Total Prélèvements/attributions	-305,000.00	-960,000.00
	Résultat de l'exercice 2 (solde actif après attributions)	36,653.66	51,436.84

Tableau de financement 2009/10

2009/10
CHF

2008/09
CHF

	2009/10 CHF	2008/09 CHF
A Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice avant attributions au capital de l'organisation (G=résultat de l'exercice 1)	341,653.66	1,011,436.84
Amortissements d'immobilisations corporelles	0.00	0.00
Diminution créances	19,759.38	269,795.36
Diminution/augmentation titres	735,671.60	-288,448.70
Augmentation/diminution stocks	-622.24	14,278.75
Augmentation comptes de régularisation actif	-2,604.50	-11,724.45
Diminution dettes financières à court terme et comptes de régularisation passif	-15,624.54	-60,396.36
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	1,078,233.36	934,941.44
B Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement		
Investissements en immobilisations corporelles	0.00	0.00
Investissements en titres	0.00	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	0.00	0.00
C Flux de fonds provenant de l'activité de financement		
Diminution provisions	-53,000.00	-25,000.00
Diminution capital de fonds	0.00	0.00
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-53,000.00	-25,000.00
D Augmentation liquidités	1,025,233.36	909,941.44
Existant initial liquidités au 1er juillet 2009 (2008)	3,387,475.15	2,477,533.71
Existant final liquidités au 30 juin 2010 (2009)	4,412,708.51	3,387,475.15

Tableau de variation du capital 2009/10

Désignation	Existant initial au 01.07.2009 CHF	Apports CHF	Prélèvements CHF	Existant final au 30.06.2010 CHF
Variations du capital de l'organisation				
Fonds de compensation du SSH	1,000,000.00	0.00	0.00	1,000,000.00
Fonds action lits	1,000,000.00	0.00	0.00	1,000,000.00
Fonds dégâts élémentaires	500,000.00	0.00	0.00	500,000.00
Fonds secours financier	1,000,000.00	0.00	0.00	1,000,000.00
Fonds action vêtements	200,000.00	170,000.00	0.00	370,000.00
Fonds appareils ménagers	100,000.00	0.00	0.00	100,000.00
Fonds soutien de projets	1,000,000.00	0.00	0.00	1,000,000.00
Activités 75 ans Secours d'hiver	520,000.00	40,000.00	0.00	560,000.00
Capital désigné	5,320,000.00	210,000.00	0.00	5,530,000.00
Réserve de fluctuation de valeur	580,000.00	0.00	105,000.00	475,000.00
Fonds général de réserve	1,200,000.00	200,000.00	0.00	1,400,000.00
Capital libre généré	907,588.25	36,653.66	0.00	944,241.91
Réévaluations	560,000.00	0.00	0.00	560,000.00
Capital librement disponible	3,247,588.25	236,653.66	105,000.00	3,379,241.91
Capital d'organisation	8,567,588.25	446,653.66	105,000.00	8,909,241.91
Variations du capital de fonds				
Provisions pour rentes futures	53,000.00	0.00	53,000.00	0.00
Total provisions	53,000.00	0.00	53,000.00	0.00

Annexe aux comptes 2009/10

Principes régissant l'établissement des comptes

Généralités

L'établissement des comptes se fait conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC qui correspondent au Code suisse des obligations, aux prescriptions de la fondation ZEWO ainsi qu'aux statuts du Secours suisse d'hiver. Les comptes annuels transmettent une image de la situation réelle du Secours suisse d'hiver quant à sa fortune, à l'état et à l'équilibre de ses finances.

Publication des comptes annuels

Les comptes annuels sont publiés en allemand et en français. La version allemande fait foi, la version française constituant une traduction aussi bonne que possible.

Organisations proches du Secours suisse d'hiver et périmètre de consolidation

Le Secours d'hiver est une œuvre d'entraide active sur l'ensemble du territoire national et composée de l'association centrale ainsi que de ses 27 organisations cantonales et antennes locales aux niveaux des districts et des communes. L'association centrale du Secours d'hiver est l'organisation faîtière des organismes agissant sur le terrain pour lesquels elle émet des conceptions et directives concernant l'accomplissement des tâches du Secours d'hiver tout en leur dispensant des conseils et des services.

Les organisations cantonales sont relativement autonomes et le Secours suisse d'hiver ne les dirige pas de manière autocratique. Du point de vue juridique, elles sont indépendantes. N'étant pas soumises à un contrôle ou à une administration commune, aucune raison implicite n'exige un bilan consolidé. En fait, les organisations cantonales et l'association centrale collaborent en tant que partenaires. Toutes les transactions essentielles avec ces entités proches de l'association centrale sont présentées de manière transparente dans les comptes annuels.

Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation

Sans autre mention aux différentes rubriques du bilan ci-après, leur évaluation se fait à la valeur de marché à la date de clôture, d'éventuels intérêts pro rata étant considérés comme faisant partie de la valeur de marché. La comptabilité est établie en francs suisses. Les actifs ou les passifs en devises étrangères sont évalués en fonction des cours à la date de clôture.

Disponibilités et titres

Les disponibilités comprennent la caisse, les comptes postaux, les comptes en espèces auprès des banques ainsi que les dépôts à court terme avec une échéance résiduelle de trois mois au maximum. Outre les titres proprement dits, font également partie des titres les placements assimilables aux titres, p. ex. des parts de fonds de placement, évaluées à la valeur de marché, ainsi que les dépôts à terme avec une échéance résiduelle de plus de trois mois.

Créances résultant de ventes et prestations et autres créances

Celles-ci comprennent des créances résultant de ventes et de prestations. Les autres créances se composent d'impôts anticipés remboursables et de créances de TVA, d'un compte de versement de primes d'assurance ainsi que de dettes vis-à-vis du consortium immobilier Clausiusstrasse 45. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Stocks

La valeur des marchandises est calculée au prix d'acquisition ou à la valeur de revente la plus basse possible.

Comptes de régularisation des actifs

Cette rubrique englobe les actifs (crédit) qui résultent de la délimitation catégorielle et temporelle des postes individuels des profits et pertes. Leur évaluation se fait en fonction de leur valeur nominale. D'éventuels intérêts au pro rata des placements sous forme de titres sont considérés comme faisant partie intégrante de la valeur de marché du titre en question et, partant, ne sont pas pris en considération dans cette rubrique lors de l'établissement du bilan.

Immobilisations corporelles

Sous cette rubrique, nous trouvons les ordinateurs et le mobilier indispensables au Secours suisse d'hiver pour accomplir ses prestations et assurer son administration. D'autre part, elle comporte un immeuble qui appartient pour un tiers au Secours suisse d'hiver; il pourrait être vendu pour servir les buts de l'association.

L'évaluation des ordinateurs et du mobilier part de la valeur d'achat de laquelle ont été déduits les amortissements planifiés, une durée d'utilisation de trois ans ayant, en règle générale, été prévue. Des achats inférieurs à CHF 5,000.00 ne sont pas activés. L'évaluation de l'immeuble se fonde sur sa valeur vénale déterminée avec prudence à la date de clôture.

Immobilisation financières

Cette rubrique englobe la participation stratégique à une société non cotée.

L'évaluation part de la valeur d'achat historique de laquelle ont été déduits les amortissements nécessaires planifiés ou incorporels non évaluables (impairment).

Dettes à court terme

Dans cette rubrique figurent divers engagements résultant de fournitures et de prestations. Leur évaluation correspond à la valeur nominale.

Comptes de régularisation des passifs

Cette rubrique englobe les passifs (débit) qui résultent de la délimitation catégorielle et temporelle des postes individuels des profits et pertes. Leur évaluation se fait en fonction de leur valeur nominale.

Provisions

Les provisions alimentées en vue d'engagements actuels ou futurs figurent sous cette rubrique, notamment lorsque leur survenue est vraisemblable ou leur montant incertain. Ces montants correspondent à l'évaluation par le comité central et reflètent les futures sommes engagées auxquelles on s'attend à la date de la clôture.

Capital de fonds

Le capital de fonds comprend les moyens financiers mis à la disposition de l'organisation pour des buts clairement définis (dons affectés).

Capital lié (désigné) généré

Le capital lié englobe les moyens que l'organisation utilise pour un but clairement déterminé et limitatif. Le capital désigné est formé d'excédents des résultats ou de recettes de collectes ad hoc ainsi que de dons affectés, pour autant que ces actifs ne puissent pas être immédiatement utilisés pour les objectifs auxquels ils sont destinés.

Le Règlement des fonds du Secours suisse d'hiver détermine l'utilisation du capital désigné. Les intérêts provenant du placement des différents fonds n'ont pas d'affectation prédéterminée.

Capital librement disponible

Dans le cadre des buts fixés par les statuts du Secours suisse d'hiver, cette rubrique contient les moyens financiers à libre disposition. Une fois qu'elle a rempli ses engagements, l'organisation est libre de les utiliser conformément à ses buts. Dans le capital librement disponible, il faut distinguer entre celui qui provient des excédents des résultats et le fonds général de réserve dont le comité central détermine d'année en année le montant qu'il y a lieu de lui attribuer.

D'autre part, à l'intérieur du capital librement disponible, la réserve de fluctuation de valeur doit figurer séparément dans les comptes. Elle sert à se prémunir contre les risques de pertes sur les placements en titres. La réserve de fluctuation de valeur mentionnée séparément est de 15 pour cent de la valeur de marché du portefeuille de titres.

Principes concernant le compte des flux monétaires

Le compte des flux monétaires se base sur le fonds de liquidités. Le compte des flux monétaires indique les fluctuations du fonds, en distinguant entre les facteurs d'activité d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est établi selon la méthode indirecte.

Principes concernant le tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital affiche le développement de chacune des différentes provisions, du capital de fonds ainsi que de chaque constituant du capital librement disponible et du capital désigné en distinguant entre «Apports» et «Prélèvements».

Remarques concernant certaines rubriques du bilan

1) Liquidités

Détails	30.06.2010 CHF	30.06.2009 CHF
Caisse	4,617.95	8,415.95
Comptes postales	1,390,733.56	1,030,916.91
Avoirs en banque	2,717,357.00	2,348,142.29
Dépôts à terme	300,000.00	0.00
	<u>4,412,708.51</u>	<u>3,387,475.15</u>

2) Titres

Le portefeuille de titres est activement géré par une banque. L'objectif de la politique d'investissement du Secours d'hiver consiste à conserver le capital et à obtenir si possible un petit rendement. Les titres sont répartis comme suit sur les différentes catégories d'investissement :

Titres	30.06.2010	en %	30.06.2009	en %
	CHF		CHF	
Dépôts à terme	300,000.00	10%	600,000.00	16%
Obligations CHF	2,293,522.55	73%	2,106,041.00	55%
Obligations en devises étrangères	162,189.75	5%	845,570.90	22%
Produits structurés	47,510.00	2%	49,090.00	1%
Actions	337,685.19	11%	239,016.61	6%
	<u>3,140,907.49</u>	100%	<u>3,839,718.51</u>	100%

3) Autres créances

Composition	30.06.2010 CHF	30.06.2009 CHF
Crédits d'impôt anticipé	18,224.10	66,450.39
Compte versement de primes d'ass. Swiss Life	13,817.10	6,898.90
Consortium immobilier Clausiusstrasse 45	15,296.65	24,110.80
TVA	9,128.71	0.00
	<u>56,466.56</u>	<u>97,460.09</u>

4) Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

Le Secours d'hiver est copropriétaire, à raison d'un tiers, de l'immeuble sis à la Clausiusstrasse 45, où se trouve le siège du Secours suisse d'hiver. La valeur incendie de l'immeuble est de CHF 934,133 (année précédente CHF 934,133), le mobilier et les ordinateurs étant assurés pour CHF 170,000 (année précédente CHF 170,000).

b) Immobilisations financières

Dans les immobilisations financières figure au bilan, sans modification, une participation de 8.333% à Texaid-Textilverwertungs-AG (TVAG) dont le siège est à Schattdorf. La TVAG détient un capital actions de CHF 1,5 millions, la part du Secours d'hiver se monte en valeur nominale à CHF 125,000.00.

Cette participation représente aux yeux du Secours suisse d'hiver un instrument de levée de fonds (fundraising) à long terme censé favoriser la diversification des ressources. Nous renvoyons ici au point 6, remarques concernant le Compte d'exploitation.

Immobilisations	Mobilier Ordinateurs		Immeuble Clausiusstr. 45	Immobilisations financières	Total
Valeur d'achat/de vente	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Situation au 01.07.2009	99,278.50	52,721.50	1,000,000.00	126,651.65	1,278,651.65
Investissements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Situation au 30.06.2010	99,278.50	52,721.50	1,000,000.00	126,651.65	1,278,651.65
Amortissements cumulés					
Situation au 01.07.2009	99,277.50	52,720.50	0.00	0.00	151,998.00
Amortissements exercice sous revue	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Situation au 30.06.2010	99,277.50	52,720.50	0.00	0.00	151,998.00
Situation nette au 30.06.2010	1.00	1.00	1,000,000.00	126,651.65	1,126,653.65

5) Variation des provisions, du capital de fonds et du capital de l'organisation

Le Compte d'exploitation ainsi que le Tableau de variation du capital informent de manière détaillée sur les différentes rubriques du capital librement disponible, du capital désigné, du capital de fonds ainsi que des provisions.

Remarques concernant les différentes positions du Compte d'exploitation

6) Part au ramassage de vêtements usagés TEXAID

Avec le Secours suisse d'hiver, la Croix-Rouge suisse, Caritas Suisse, l'EPER, l'Œuvre Kolping Suisse ainsi que l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière forment la communauté de travail TEXAID qui, en tant que société simple, s'occupe, en Suisse, du ramassage de vêtements, de chaussures et de textiles de ménage. La part du Secours d'hiver aux recettes était de CHF 150,000.

7) Coûts de personnel

Le Secours suisse d'hiver emploie au secrétariat central quatre collaborateurs dans le cadre de 3.7 postes à plein temps. La rétribution suit les recommandations salariales de la Société suisse des employés de commerce. Le secrétariat central est dirigé par la secrétaire centrale, et fait office de direction du Secours suisse d'hiver, responsable, en collaboration avec les organes dirigeants, de la réalisation efficace et économique de toutes les activités du Secours d'hiver.

Coûts de personnel	2009/10 CHF	2008/09 CHF
Salaires bruts	-393,499.75	-390,431.50
Prestations sociales	-93,048.55	-88,645.60
Autres coûts de personnel	-293.55	-1,280.00
Total des coûts de personnel	-486,841.85	-480,357.10
Part des coûts de personnel imputable à la commercialisation Birnel	15,000.00	15,000.00
Part des coûts de personnel imputable à des coûts de projet	49,000.00	49,000.00
Coûts de personnel de l'administration	-422,841.85	-416,357.10

La masse salariale des collaborateurs sous contrat de durée indéterminée du Secours suisse d'hiver s'est élevée à CHF 393,499.75. Les prestations sociales versées en plus ont été de CHF 93,048.55. Dans cette somme, la part de l'employeur à la prévoyance professionnelle versée en vertu de la LPP était de CHF 45,950.95. Au jour de référence du bilan, le Secours suisse d'hiver possède un capital de CHF 13,817.10 auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life.

8) Indemnisation des membres de l'organe dirigeant

Les 11 membres du comité central travaillent à titre bénévole et n'ont droit, en vertu de l'art. 11, 7ème al. des statuts du Secours suisse d'hiver, qu'au remboursement de leurs frais effectifs et dépenses en espèces. Le président central /la présidente centrale reçoit un forfait annuel de CHF 750.00 en compensation de ses frais. Les autres membres de l'organe dirigeant et les membres des comités spécialisés ont droit au remboursement de leurs frais de voyage et du repas de midi lors des séances. La somme globale des frais de l'organe suprême s'est montée à CHF 7,228.65.

9) Transactions avec des personnes et organisations proches

Il n'y a pas de transactions avec des personnes proches. Les transactions essentielles avec des organisations proches, juridiquement autonomes, sont présentées séparément dans les comptes annuels. Le Secours suisse d'hiver reçoit des cotisations de membre des organisations cantonales et leur fournit des services payants ou gratuits. Le produit net de la collecte centrale est mis à la disposition des organisations cantonales.

10) Locations / produits de location

Le Secours suisse d'hiver et Pro Patria constituent le consortium immobilier propriétaire de l'immeuble sis à la Clausiusstrasse 45, 8006 Zurich. Le secrétariat central du Secours suisse d'hiver se trouvant précisément à cette adresse, ce dernier est simultanément copropriétaire et locataire. Le consortium dispose de son propre compte des frais d'exploitation clôturé au 31 décembre. C'est à partir de ce compte que le Secours suisse d'hiver reporte ses profits et pertes résultant de l'immeuble Clausiusstrasse 45 ainsi que son avoir ou sa dette éventuels vis-à-vis du consortium.

11) Autres charges/revenus

Selon les termes d'une convention passée avec un ancien secrétaire central, ce dernier ou sa veuve reçoit une rente annuelle de CHF 12,000.00. Cette rente viagère sert de complément à son assurance vieillesse. Sa veuve est décédée en mars 2010, et l'obligation s'est éteinte à fin avril 2010.

Il n'existe pas d'autre engagement pour rente future.

12) Commercialisation du Birnel

Produit net vente Birnel	2009/10	2008/09
	CHF	CHF
Produit de la vente du Birnel	523,512.55	548,512.50
Coûts de marchandises Birnel	-405,700.81	-434,239.50
Coûts de personnel Commercialisation du Birnel	-15,000.00	-15,000.00
	<u>102,811.74</u>	<u>99,273.00</u>

Les coûts d'achat de la marchandise sont la somme de nombreuses commandes réparties sur l'année du rapport. Des coûts ne sont engagés qu'à l'arrivée de la commande, donc lorsque la vente est assurée. Le Secours d'hiver n'assume pas de risque de production ni d'entreposage. Ce risque incombe exclusivement aux producteurs. Le Secours d'hiver n'a pas d'obligations à l'endroit des producteurs de Birnel. Le commerce traditionnel de Birnel sert à procurer des ressources supplémentaires du fait que la marge commerciale revient directement au Secours d'hiver.

13) Charges de collectes de fonds et de publicité selon la méthode de calcul ZEWO

Selon la méthode de calcul ZEWO, les charges de collectes de fonds et de publicité se montent à CHF 909,622.77, soit à 27.21% du total des coûts déterminant du Secours d'hiver (année précédente : CHF 844,668.60, soit 26.3%). Dans ces charges de collectes de fonds et de publicité figure également l'achat de marchandises Birnel ; il n'est pas fait état du revenu correspondant. Comme la marge commerciale revient directement au Secours d'hiver (selon point 12), les charges de collectes de fonds et de publicité devraient être calculées en divergence de la méthode ZEWO générale, sans prise en considération des coûts de marchandise du Birnel. De sorte que les charges de collectes de fonds et de publicité s'élèvent à CHF 494,803.31, soit 16.9% (année précédente CHF 410,429.10, soit 14.8%). L'augmentation des charges pour collecte de fonds est due à des dépenses en rapport avec la banque de données des donateurs.

14) Engagements conditionnels

Communauté de travail Texaid (société simple); elle est décrite au point 6.

15) Événements survenus après la date de clôture

Nous n'avons pas connaissance d'autres événements pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels 2009/10.

Les comptes annuels 2009/10 ont été approuvés le 30 septembre 2010 par le Comité central.